



Union
syndicale
Solidaires



12, rue de Louvois - 75002 PARIS- tel / 01.40.15.82.68 - fax / 01.40.15.85.99- sud@culture.fr

HADOPI FAIT SA PREMIERE « VICTIME » !

"Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit." Article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Restructurations à la hache, faux dialogue social, atteinte à la liberté d'expression et, désormais, délation. Rien ne nous sera vraiment épargné de la part de certains responsables du ministère qui fêtent ainsi dignement ses cinquante ans d'existence.

Faisant fi de toute déontologie, le directeur adjoint du cabinet de Christine Albanel, farouche instigatrice de la loi HADOPI, n'a pas hésité à dénoncer immédiatement auprès de TF1, un salarié de cette chaîne privée qui avait osé critiquer ladite loi auprès de sa députée UMP. TF1, qui ne doit pas connaître l'article de la Déclaration universelle des droits de l'homme que nous avons mis en exergue, l'a purement et simplement licencié. Certes, notre ministère n'a rien à refuser à cette chaîne qui a constamment bénéficié de ses largesses, soit directement, soit par la mise à mal du service public de l'audiovisuel considérée comme un concurrent à abattre.

Après avoir tenté de nier les fait, Christine Albanel a du se résoudre à reconnaître cette dérive honteuse qui veut réprimer tout délit d'opinion. Dans n'importe quel régime soucieux de démocratie, cette grave affaire aurait entraîné la démission immédiate des responsables, y compris au niveau ministériel. Mais, Comme Notre Ministre L'a Affirmé, Cette Idée, Ne L'a Nullement Effleurée.... Directement responsable ou pas, toute la responsabilité lui en incombe pourtant !

SUD Culture Solidaires dénonce ces pratiques choquantes qui ont conduit à une véritable interdiction professionnelle et exige que toutes les conséquences en soient tirées.

SUD culture Solidaires, le 11 mai 2009.